

The Blockchain Group accélère sa stratégie de Bitcoin Treasury Company avec une augmentation de capital d'un montant global de ~9,9 M€ à un prix de souscription de 1,0932 euro par action

Puteaux, le 9 mai 2025 : The Blockchain Group (code ISIN : FR0011053636, code mnémonique : ALTBG) (la « Société »), société dont les titres sont admis à la négociation sur Euronext Growth Paris, première Bitcoin Treasury Company en Europe, détenant des filiales spécialisées dans le conseil et le développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées, poursuit l'accélération de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company avec la décision, le 7 mai 2025, d'une augmentation de capital d'un montant global de 9.888.036,63 euros à un prix de souscription de 1,0932 euro par action. Cette augmentation de capital permettra à la Société de renforcer sa stratégie d'accumulation de Bitcoin, tout en poursuivant le développement des activités opérationnelles de ses filiales. Comme communiqué le 30 avril 2025, une présentation expliquant la stratégie de Bitcoin Treasury Company de la Société, focalisée sur l'augmentation du nombre de bitcoin par action sur une base totalement diluée dans le temps, est disponible sur son site internet : <https://www.theblockchain-group.com/investor/news-financial-information/>

Réalisation d'une augmentation de capital conformément aux dispositions de l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier

Le Conseil d'administration de la Société a décidé le 7 mai 2025, faisant usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'assemblée générale des actionnaires en date du 21 février 2025 aux termes de sa 3^{ème} résolution, et conformément aux dispositions de l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier, une émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, de 9.045.039 actions ordinaires nouvelles de la Société à un prix par action de 1,0932 euro, prime d'émission incluse, représentant une surcote d'environ 61,69% par rapport à la moyenne pondérée du cours des vingt derniers jours de l'action ALTBG sur Euronext Growth précédent la décision du Conseil d'administration, correspondant à un montant de total souscription de 9.888.036,63 euros (l'**« Augmentation de Capital »**).

Le droit préférentiel de souscription des actionnaires au titre de l'Augmentation de Capital a été supprimé au profit des personnes suivantes dans les proportions ci-après :

Investisseur	Nombre d'actions	Montant (€)
Tobam	3 658 980	3 999 996,94 €
Generali Ambition Solidaire	1 000 000	1 093 200,00 €
Jean-Marie Formigé	2 000 000	2 186 400,00 €
Quadrille Capital - Disruption Fund Master	686 059	749 999,70 €
EFG Bank	1 000 000	1 093 200,00 €
VP Bank	245 000	267 834,00 €
V Bank	255 000	278 766,00 €
Patrick Zbinden	200 000	218 640,00 €
TOTAL	9 045 039	9 888 036,63 €

Les fonds levés dans le cadre de l'Augmentation de Capital permettront à la Société de renforcer sa stratégie de Bitcoin Treasury Company, qui consiste à accumuler du Bitcoin, tout en poursuivant le développement des activités opérationnelles de ses filiales.

A l'issue de l'Augmentation de Capital, le capital social de la Société est désormais d'un montant de 4.097.179,52 euros, divisé en 102.429.488 actions ordinaires de 0,04 euro de valeur nominale chacune (hors exercice des BSA 2025-01).

Compte tenu de la forte volatilité récente du cours de bourse, le prix par action fixé à 1,0932 euro fait apparaître une décote de 16,99% par rapport au cours de clôture au jour de ce communiqué de presse.

Le règlement-livraison des actions ordinaires nouvelles émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital et leur admission sur le système multilatéral de négociation organisé d'Euronext Growth Paris est prévu au jour de la constatation de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital.

Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, l'émission d'actions ordinaires nouvelles de la Société dans le cadre d'une offre visée au paragraphe 1^o de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier, n'a pas donné lieu à un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des Marchés Financiers.

L'incidence de l'Augmentation de Capital sur la répartition du capital social de la Société est la suivante:

	Situation au 9 mai 2025		Base totalement diluée (*)	
Actionnaires	Nombre d'actions	% capital	Nombre d'actions	% capital
Dirigeants	11 899 918	12,49%	16 989 864	7,66%
Fulgor Ventures	-	0,00%	77 422 168	34,90%
Adam Back	3 666 666	3,85%	21 202 997	9,56%
TOBAM	-	0,00%	5 759 820	2,60%
UTXO Management	-	0,00%	4 244 478	1,91%
Generali Ambition Solidaire	-	0,00%	1 000 000	0,45%
Jean-Marie Formigé	-	0,00%	2 000 000	0,90%
Quadrille Capital - Disruption Fund Master	-	0,00%	686 059	0,31%
EFG Bank	-	0,00%	1 000 000	0,45%
VP Bank	-	0,00%	245 000	0,11%
V Bank	-	0,00%	255 000	0,11%
Patrick Zbinden	-	0,00%	200 000	0,09%
Actions Gratuites à Emettre	1 880 000	1,97%	1 880 000	0,85%
Public & Institutionnel	77 817 865	81,69%	88 934 702	40,09%
Total	95 264 449	100,00%	221 820 088	100,00%

(*) Calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 9 mai 2025 en y ajoutant les actions résultant de la conversion de l'intégralité des OCA et de l'exercice de l'intégralité des BSA 2025-01.

L'incidence de l'Augmentation de Capital sur les capitaux propres de la Société est la suivante :

	Montant des capitaux propres	Nombre total d'actions	Quote-part des capitaux propres par actions (base non diluée)	Quote-part des capitaux propres par actions (base totalement diluée)⁽¹⁾
Avant l'émission des Actions Nouvelles	5 359 487,02 €	93 384 449	0,06 €	0,33 €
Après l'émission des Actions Nouvelles	15 247 523,65 €	102 429 488	0,15 €	0,36 €

(1) Pour les besoins du calcul de la quote-part des capitaux propres par action sur une base totalement diluée, le calcul est effectué sur la base :

- des capitaux propres au 31 décembre 2024 auxquels ont été ajoutés (i) le produit d'émission des OCA émises le 4 mars 2025 (OCA Tranche 1) et le produit d'exercice de l'intégralité des BSA 2025-01 attribués gratuitement à l'ensemble des actionnaires le 11 avril 2025 ; et
- du nombre d'actions résultant de la conversion de l'intégralité des OCA émises le 4 mars 2025 et de l'exercice de l'intégralité des BSA 2025-01 attribués gratuitement le 11 avril 2025.

* * *

A propos de The Blockchain Group (ALTBG)

The Blockchain Group est une Bitcoin Treasury Company cotée sur Euronext Growth Paris, spécialisée dans le conseil et développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées.

EURONEXT Growth Paris
Code Mnémonique : ALTBG
ISIN : FR0011053636
Reuters : ALTBG.PA
Bloomberg : ALTBG.FP

Contact :
communication@theblockchain-group.com

Contacts - Actus Finance & Communication

Relations Investisseurs

Mathieu Calleux

tbg@actus.fr

Relations presse

Anne-Charlotte Dudicourt

acdudicourt@actus.fr – 06 24 03 26 52

Céline Bruggeman

cbruggeman@actus.fr - 06 87 52 71 99

Tous les communiqués de presse The Blockchain Group sont disponibles sur [Financial information - The Blockchain Group](#).

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur [Actusnews](#)

Avertissement

Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat de titres dans une quelconque juridiction, et ne pourra être considéré comme une offre, une sollicitation ou une vente dans une quelconque juridiction au sein de laquelle toute offre, sollicitation ou vente serait illégale avant un enregistrement ou une certification conformément à la réglementation locale.